# Groupement d'Intérêt Professionnel en Soins Infirmiers

# ACADEMIE DES SCIENCES INFIRMIERES

# <u>Procès-verbal réunion du 9 juin 2012</u>

Présents:

Sylvie CORDINA
CEEPAME
Michelle GUYOT-POMATHIOS
AFET
Gilberte HUE
GIBERTE GERACFAS
Brigitte LOUVEL
Brigitte LUDWIG
Jean MARCHAL
Catherine THOMAS
CEEPAME
CEEPAME
CEEPAME
GERACFAS

## Excusés:

JJ SCHARFF, Philippe BORDIEU, Jean-Marc DUGAST, Christophe DEBOUT, Jean-Pierre ANTHONY, Catherine MULLER, Brigitte HERISSON, Brigitte LECOINTRE, Daniele CHAUMIER, Aline DEQUIDT, Patricia KRILL.

Animateur : Gilberte HUE

Rapporteur: Catherine THOMAS

Gilberte HUE ouvre la séance et annonce l'ordre du jour :

- 1. Approbation du PV du CA de mars 2012
- 2. Constitution du CA de l'ASI
- 3. Règlement intérieur de l'ASI
- 4. Actualités des associations
- 5. Questions diverses

# 1. Approbation du PV de mars 2012.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

#### 2. Constitution du Conseil d'administration de l'ASI

Suite aux questions soulevées lors de la dernière réunion en mars, concernant les membres des 2 collèges du CA, G. Hue a contacté, par courriel, Maitre Boyer. La réponse apportée est la suivante :

« Le 1<sup>er</sup> collège regroupe les membres de droit, c'est à dire ceux qui ne sont pas élus. Il s'agit des membres fondateurs et seulement les membres fondateurs.

Le 2<sup>ème</sup> collège, regroupe les membres élus, ceux donc élus par l'assemblée générale. Vous devez donc convoqué l'AG pour élire le second collège. » Jean-Christophe Boyer

#### 3. Le règlement intérieur de l'ASI

Les membres présents commencent à rédiger le règlement intérieur. CF. Document joint

### 4. Informations des associations

<u>CEEPAME</u> - J. Marchal –Suite au CA du CEEPAME en juin 2012. S. Cordina a interrompu son mandat, J. Marchal a mis fin a son mandat de Président.

- Patricia FAIVRE, Présidente CEEPAME, Dijon
- Catherine DUJORDY, Vice Présidente CEEPAME, Grenoble
- J. Marchal et S. Cordina viennent pour la dernière fois en tant que représentants du CEEPAME ensuite ils viendront en tant qu'individuels à l'ASI. Une autre personne sera mandatée par le CEEPAME.
- J. Marchal fait un compte rendu des journées du CEEPAME:

- Présentation des travaux sur la réingénierie du DEAP (enquête nationale sur 4 thèmes)
- Enquête sur le fonctionnement des IFAP
- Point sur la réflexion par rapport à la formation Puéricultrice
- Travail sur les modalités VAE pour les Puéricultrices

Information : S. Cordina a rejoint l'IPP à Paris.

<u>UNAIBODE</u> – B. Ludwig fait le compte rendu des journées qui se sont déroulées à METZ les 23, 24 et 25 mai 2012:

- travaux en cours sur l'évolution des métiers
- réflexions de la SOFERIBO

<u>HCCP</u>: En septembre 2012 : nouveau programme IADE En septembre 2013 : Puér, IBODE (sous réserve)

GERACFAS : C. Thomas fait le compte rendu des journées du GERACFAS :

- point sur les travaux de réingénierie du DEAS
- Travaux de la Société Savante (G. Hue) : écart entre prescrit et réel

- le rôle de l'aide soignant dans la mise en place des contentions

Suite à une réunion en PACA organisée par la CPR de l'ARS et destinée aux directeurs des IFSI, G. Hue informe qu'il y aurait un projet de rapprochement des AS/AMP pour leur formation dans le cadre de la prise en charge des personnes âgées (pathologies démentielles type Alzheimer) nécessitant des compétences spécifiques. Or, les compétences AMP et AS sont complémentaires et spécifiques dans ce domaine d'activités.

Le terme de « pratiques avancées » a aussi été utilisé.

Une discussion s'instaure autour de la notion de « pratiques avancées ». J. Marchal (CEEPAME) n'est pas d'accord pour utiliser le terme « pratiques avancées » pour les AS ou AMP.

Il est proposé de faire un travail sur ce thème au niveau de l'ASI en lien avec les travaux internationaux. G. Hue rappelle aussi que Christophe DEBOUT et elle-même sont intervenus sur ce sujet lors d'une réunion GIPSI.

Un autre débat s'ensuit sur la réflexion que mène actuellement la société savante Geracfas sur « les contentions ».

### 6. Questions diverses

- ONI : G. Hue est en attente d'un RDV avec le président de l'ONI.
- Représentativité de l'ASI: transmettre à G. Hue ou à C.Thomas le nombre d'adhérents de chaque association présente à l'ASI.
- Présence ASI: bien confirmer sa présence ou non, à l'ASI afin de prévoir les repas.
- Réunion du 7 juillet : à l'unanimité, la réunion du 7 juillet est annulée. La prochaine aura lieu le 8 septembre 2012, Assemblée Générale.

Fin de séance à 16h30.

Secrétaire Présidente Catherine THOMAS Gilberte HUE

GERACFAS GERACFAS





